



Spécialités : Médecins

Vaccination anti COVID-19 VAC

Création janvier 2021



La campagne de vaccination anti-COVID19 est lancée

La stratégie vaccinale définie par le Gouvernement identifie trois phases :

- 1^{ère} phase : vaccination des personnes âgées en EHPAD sur le mois de janvier ;
- 2^{nde} phase : vaccination des personnes présentant un facteur de risque lié à leur âge ou une pathologie chronique ainsi que certains professionnels de santé entre février et mars ;
- 3^{ème} et dernière phase, à la fin du printemps 2021, vaccination du reste de la population.

Dans le cadre de la 1^{ère} phase sont habilités à procéder à la vaccination anti-COVID19 :

- les médecins intervenant en EHPAD (exercice libéral ou salarié)

La vaccination pourra être réalisée par le médecin à l'issue de cette consultation/visite ou postérieurement à cette dernière. Dans le cas d'une vaccination postérieure, seule la vaccination est facturée.

Par ailleurs, les médecins devront saisir via le téléservice SI-VAC l'ensemble des vaccinations qu'ils auront réalisées. Ils percevront pour cela une rémunération de 5,40€ par saisie payée globalement une fois par mois dans les mêmes conditions que les rémunérations forfaitaires qu'ils perçoivent.

Dans l'attente de la mise à disposition d'un code acte spécifique à la rémunération de l'injection, un code unique **VAC** sert à rémunérer l'acte d'injection.

Les contextes possibles de facturation sont les suivants :

- Pour les médecins
 - Consultation pré-vaccinale uniquement (sans injection),
 - Injection (1^{ère} ou 2^{ème}) dans le cadre d'une consultation (y compris consultation pré-vaccinale),
 - Injection (1^{ère} ou 2^{ème}) en dehors d'une consultation.

Selon les contextes, le prix unitaire du code VAC comprend le tarif de la consultation pré-vaccinale (avec ou sans l'injection) ou le tarif de l'injection seule et peut, le cas échéant, être associé aux majorations et indemnités de déplacement suivantes : MD, MDD, Forfaitaires (ID, IF, IFA), Kilométriques (IK, IKM, IKP, IKS)

A contrario la majoration de nuit n'est pas facturable.

Le tableau ci-dessous résume les différents contextes et modalités de facturation des actes :

Contexte métier		équivalence NGAP	Code(s) acte facturé(s)	Tarif métropole (en Euros)	Tarif DOM (en Euros)
vaccination seule (hors consultation)	Médecin au cabinet	K5	VAC	9,60	9,60
	Médecin en visite	K5 + MD	VAC + MD	9,60 + 10	9,60 + 10
	Médecins en visite w-e	K5 +MDD	VAC + MDD	9,6+22,60	9,6+23,26* 9,6+22,91**
	Médecin en cabinet w-e	K5 + complément F (9,60€ + 19,06€)	VAC	28,66	28,66
	Infirmier en EHPAD, résidence service...	AMI1+ AMI1	VAC	6,30	6,60
	Infirmier en EHPAD, résidence service... w-e	AMI1+ AMI1+ complément F (6,30 € + 8,50€)	VAC	14,80	15,10
pré- consultation seule ou pré- consultation, consultation avec vaccination	Consultation	Consultation à 25€	VAC	25	29,60
	Consultation w-e	Consultation à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06	48,66
	Visite médecin	Visite à 25€ + MD	VAC + MD	25+10	29,60+10
	Visite Généraliste w-e	Visite à 25€ + MDD	VAC + MDD	25+22,60	29,60+23,26* 29,60+22,91**
	Visite Spécialiste w-e	Visite à 25€ + complément F (25€ +19,06€)	VAC	44,06	48,66

* Guyane, Réunion et Mayotte : MDD = 23,26€ ; ** Guadeloupe et Martinique : MDD =22,91€

Modalités de prise en charge

Le taux de prise en charge du code acte VAC est fixé à 100%. Par ailleurs ce code acte n'est pas soumis au parcours de soins.

En conséquence, les éventuelles majorations et indemnités de déplacement suivent le statut du code VAC à l'égard du parcours de soins.

La particularité du code acte VAC est qu'il a un tarif différent selon le contexte :

Pour la vaccination seule (hors consultation)

- Il sera de **9.60€** hors dimanches et fériés
- de **28.66€** les dimanches et fériés

Pour la pré-consultation seule ou pré-consultation, consultation avec vaccination

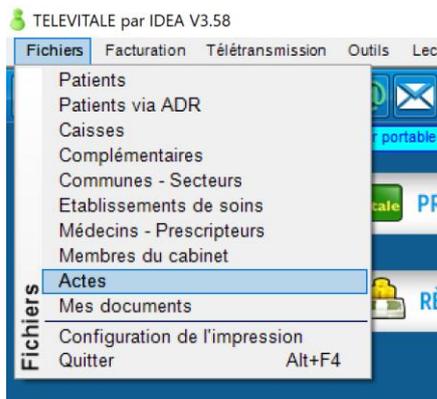
- de **25€** hors dimanches et fériés
- de **44.06€** les dimanches et fériés

Attention les tarifs DOM sont différents, voir le tableau page 3.

IMPORTANT

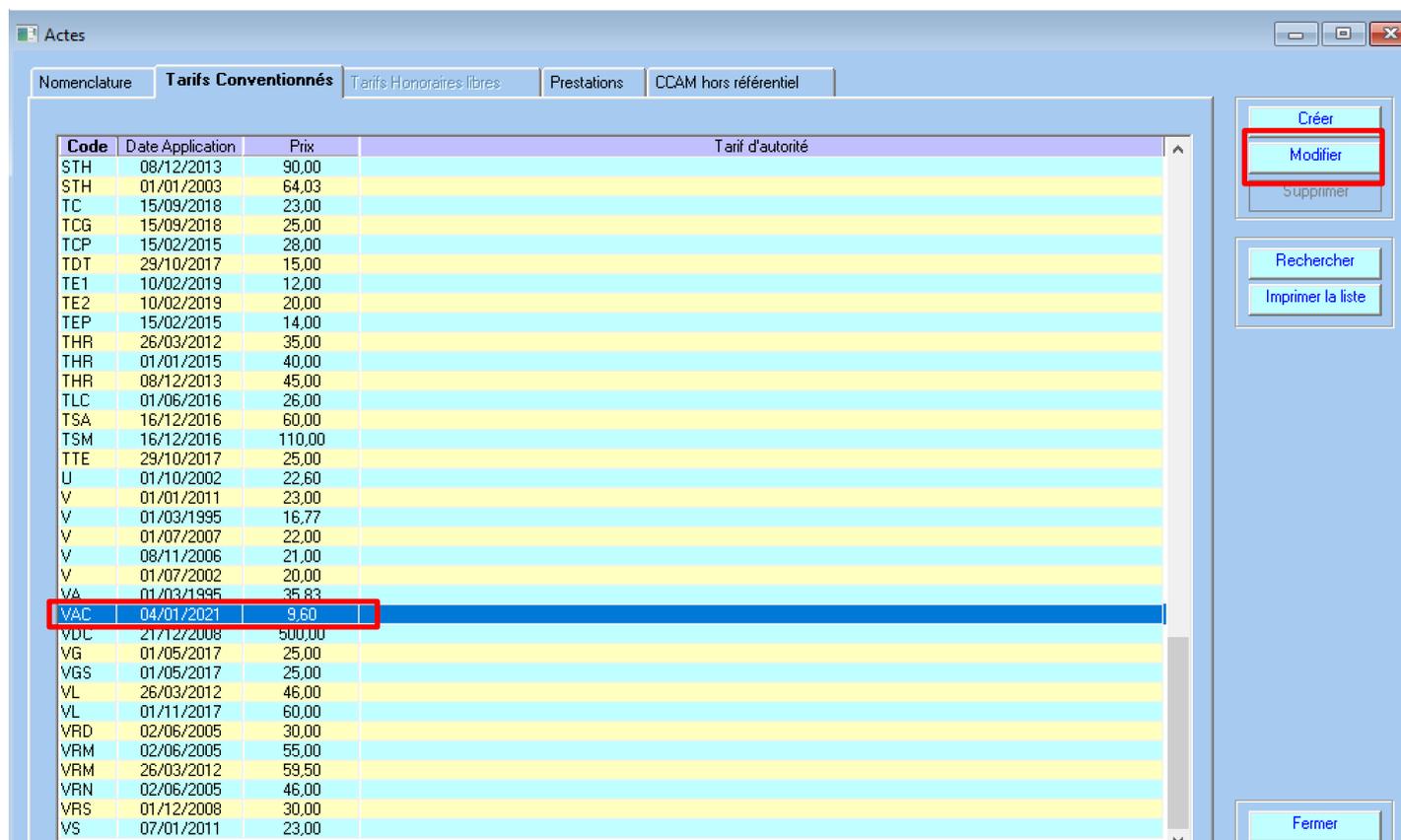
Avant de facturer votre VAC, assurez-vous que le montant correspond au contexte (DIM+F ou non, etc...).

Pour cela, rendez-vous dans le menu « Fichiers-Actes »



Puis dans l'onglet « Tarifs conventionnés », vérifiez si l'acte VAC est au bon tarif.

Si vous devez changer le tarif, cliquez sur le code VAC puis

Actes

Nomenclature **Tarifs Conventionnés** Tarifs Honoraires libres Prestations CCAM hors référentiel

Code	Date Application	Prix	Tarif d'autorité
STH	08/12/2013	90,00	
STH	01/01/2003	64,03	
TC	15/09/2018	23,00	
TCG	15/09/2018	25,00	
TCP	15/02/2015	28,00	
TDT	29/10/2017	15,00	
TE1	10/02/2019	12,00	
TE2	10/02/2019	20,00	
TEP	15/02/2015	14,00	
THR	26/03/2012	35,00	
THR	01/01/2015	40,00	
THR	08/12/2013	45,00	
TLC	01/06/2016	26,00	
TSA	16/12/2016	60,00	
TSM	16/12/2016	110,00	
TTE	29/10/2017	25,00	
U	01/10/2002	22,60	
V	01/01/2011	23,00	
V	01/03/1995	16,77	
V	01/07/2007	22,00	
V	08/11/2006	21,00	
V	01/07/2002	20,00	
VA	01/03/1995	35,83	
VAC	04/01/2021	9,60	
VDC	21/12/2008	500,00	
VG	01/05/2017	25,00	
VGS	01/05/2017	25,00	
VL	26/03/2012	46,00	
VL	01/11/2017	60,00	
VRD	02/06/2005	30,00	
VRM	02/06/2005	55,00	
VRM	26/03/2012	59,50	
VRN	02/06/2005	46,00	
VRS	01/12/2008	30,00	
VS	07/01/2011	23,00	

Buttons: Créer, **Modifier**, Supprimer, Rechercher, Imprimer la liste, Fermer



Puis corrigez le tarif selon le contexte (9.60€, 28.66€, 25€ ou 44,06€) en métropole.

Détails des tarifs conventionnés

Prestation :	VAC	Heure début nuit :	00:00
Date Application :	04/01/2021	Heure fin nuit :	00:00
Prix :	9,60	Franchise kilométrique :	<input type="checkbox"/>
		Tarif d'autorité :	<input type="text"/>
		(Si non conventionné)	

Puis validez sur OK

Exemple de facturation pour une vaccination seule (hors consultation) un dimanche ou un férié.



Patient: DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 65 an(s)

Entente préalable: Code [] du 00/00/0000
Prescrit par: [] ? le 00/00/0000

Facture Complémentaire **Actes NGAP** Actes CCAM

N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation						Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
				Dom	Qté	Acte	Coef	Maj	Demi					EP	P	M	S	
1	Jeu	14/01/2021	09:54	<input type="checkbox"/>	1	VAC	1,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28,66								28,66

ACTES
Ajouter
Supprimer

Exemple de facturation pour une pré-consultation seule ou pré-consultation, consultation avec vaccination.

Patient: DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 65 an(s)

Entente préalable: Code [] du 00/00/0000
Prescrit par: [] ? le 00/00/0000

Facture Complémentaire **Actes NGAP** Actes CCAM

N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation						Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
				Dom	Qté	Acte	Coef	Maj	Demi					EP	P	M	S	
1	Jeu	14/01/2021	10:11	<input type="checkbox"/>	1	VAC	1,00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	44,06								44,06

ACTES
Ajouter
Supprimer

Note : Le code d'exonération pour un acte VAC est « 3 Soins particuliers exonérés ».

